

Obligation d utiliser tous les mêmes mots au travail

Par Occilana, le 19/11/2012 à 20:54

Bonsoir,

Merci de répondre à la question suivante notre employeur veut nous obliger moi et mes collègues à utiliser tous les mêmes phrases quand on s adresse à nos clients du style bonjour en quoi puis je vous aider ou encore merci de votre venue j aurais plaisir à vous revoir et bien d autres encore en à t il le droit ?

Par Ales, le 21/11/2012 à 00:37

C'est une méthode de management bien utilisée pour les centrale téléphonique, vous êtes subordonné à votre employeur pendant votre travail et celui bénéficie d'un pouvoir de direction, donc à priori oui il en a le droit.

Par Occilana, le 21/11/2012 à 19:28

Il ne s agit pas d une centrale téléphonique nous recevons des clients et la liberté d expression dans tout cela

Par Lag0, le 21/11/2012 à 19:54

Bonjour,

Vous devez respecter les consignes de l'employeur qui ne semblent pas ici déplacées.